

Date de la convocation :  
31/05/2023  
Date d'affichage :  
07/06/2023

**COMPTE RENDU  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 JUIN 2023**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire  
Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 09  
Conseillers présents : 09  
Procurations : /

Présents : Marie-Hélène BEINSTEINER, Jessica CLEISS, Cyrille HAEHNEL, Olivia KLEIN-HUMANN,  
Jean-Georges KOLB, Nicolas LANNO, Jérôme LEFEVRE, Christian VOEGELE

Absent excusé : /

Le secrétaire de séance est désigné par Monsieur le maire : Madame Olivia KLEIN-HUMANN

**ORDRE DU JOUR**

1. *Approbation du PV de la réunion du CM du 02 mai 2023*
2. *Modification d'adresse Rue Hohl*
3. *Divers*

## 1. Approbation du PV de la réunion du C.M. du 02 mai 2023

Remarques : RAS

Le procès-verbal de cette réunion ne suscitant plus aucune remarque, il est approuvé par les membres présents lors du conseil de ce jour.

Nombre de votants : 09                      POUR : 09              CONTRE : 00              ABSTENTION : 00

## 2. Modification d'adresse Rue Hohl

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur BISK John l'a contacté pour le rendre attentif au fait qu'une de ses propriétés foncières comporte le même numéro que la maison voisine. En effet, la maison sise section 02 parcelle 59 porte l'adresse postale 32 Rue Hohl. C'est également l'adresse de la maison voisine, sise section 02 parcelle 60. Cette incohérence a été relevée par le Service départemental des impôts fonciers du Bas-Rhin.

Il convient par conséquent de rectifier cette incohérence et d'attribuer une nouvelle numérotation à cette maison, en cohérence avec la numérotation générale de la Rue Hohl.

VU la demande du Service départemental des impôts fonciers du Bas-Rhin,

CONSIDERANT l'incohérence existant dans la numérotation de la Rue Hohl,

CONSIDERANT la demande de Monsieur BISK John, du 19 mai 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer l'adresse du 32 A Rue Hohl à la maison sise section 02 parcelle 59,
- De charger Monsieur la maire de prendre l'arrêté correspondant et d'en informer le propriétaire et les services administratifs compétents et
- De commander un numéro ad hoc aux Emailleries rhénanes.

Nombre de votants : 09                      POUR : 08              CONTRE : 01              ABSTENTION : 00

## 3. Divers

### 03.01 Remerciements

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un certain nombre de remerciements lui sont parvenus de la part des aînés de la commune, suite à des cartes ou des paniers remis par la municipalité.

### **03.02. Projet artistique avec l'artiste WILLIANN**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la candidature de la commune au projet artistique proposé par l'artiste alsacienne WILLIANN a été retenue par la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre. L'artiste interviendra pendant la seconde quinzaine du mois d'août dans la commune, pour repeindre le mur de la descente vers le stade.

L'ouvrier communal préparera ce mur et reprendra le crépi du mur en amont, de sorte que la peinture tienne sur la surface.

Un appel à participation a été lancé vers les jeunes du village, mais il est malheureusement resté infructueux. L'artiste travaillera par conséquent seule.

Le second projet, à savoir la réédition du blason de la commune, est en train d'être finalisé. L'artiste a revisité les blasons des communes candidates et ses dessins sont partis à l'impression. Ils seront installés, en semaine 24, sur des panneaux électoraux devant la salle polyvalente.

### **03.03. Demande de subvention**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que deux élèves ont été oubliés dans les demandes de subvention liées à la classe de découverte du CE2/CM1 de Monsieur RUFF. Ce dernier a présenté une demande de subvention complémentaire pour deux autres enfants, JEANCOLAS-KAUTZMANN Louane et DAVROT-FRITSCH Léo.

Conformément à la délibération en vigueur, ces deux élèves ont pu bénéficier d'une aide de 70 €.

### **03.04. Travaux de réfection du mur de soutènement de la Rue du Moulin**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le chantier de réfection du mur de soutènement a été mené à bien par l'entreprise TRABET (35 Rue des Aviateurs à Haguenau 67500) pour le compte de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Si la CeA a porté le coût de la réfection du mur, puisqu'il est mur de soutènement de la route départementale, il revient à la commune de porter le coût de réfection du trottoir.

Le coût d'élargissement du trottoir est, initialement, de 17 899,25 € HT. Mais l'entreprise a adressé un devis complémentaire à hauteur de 7 503,00 € HT à la commune. En effet, il fallait complètement reprendre le sous-bassement qui n'était plus en état pour supporter un passage de piéton et de voitures.

Pour la commune, le coût total du chantier se monte par conséquent à 25 402,25 € HT. Ce coût est pris en charge par la Communauté de communes et remboursé sur 10 ans (à hauteur de 90%) par la commune, au moyen des attributions de compensation.

Les anciens jardins municipaux seront aménagés. Une réunion du conseil participatif servira à imaginer cet espace, le mercredi 07 juin. La commune a également candidaté à l'opération « Un verger pour la biodiversité », mené par la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre, afin d'obtenir des arbres fruitiers pour cet espace.

Du côté de la sécurité, une réflexion sera menée pour matérialiser le danger de la pente et du côté du parking de la salle polyvalente, des grilles seront mises en place.

### **03.05. Arrosage du terrain de football**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le système d'arrosage enfoui du terrain de football a permis de faire des économies significatives d'eau au niveau de l'arrosage. Une gestion plus raisonnée encore permettra cette année une économie complémentaire.

L'Association sportive de Weinbourg demande régulièrement un arrosage avant les matches du dimanche après-midi. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande. En effet, par souci d'une gestion éco-durable de l'eau et en cohérence avec les efforts demandés aux particuliers, la commune décide de ne pas arroser en journée, mais uniquement de nuit.

### **03.06. Cérémonie de fermeture de l'école de Weinbourg**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission 5 propose une cérémonie de fermeture de l'école de Weinbourg, les autres communes du RPI Obersoultzbach, Weinbourg et Weiterswiller n'ayant pas manifesté de volonté de marquer l'événement. Cette cérémonie aura lieu le mardi 04 juillet à 18 heures à l'école.

La commune conviera Madame DIDOT, inspectrice de l'Education nationale des Vosges du Nord, Messieurs les maires d'Ingwiller, d'Obersoultzbach et de Weiterswiller, Monsieur PAILLE, directeur de l'école, Madame PFEIFFER, directrice du RPC d'Ingwiller, Madame MERTZ, enseignante, Madame BALZER, ATSEM, Madame AMBROSINI, accompagnatrice de bus, l'association de parents d'élèves Cerfs-volants WOW, les représentants du Conseil intercommunal des enfants

### **03.07. Cimetière**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des incivilités sont régulièrement constatées au niveau des composteurs du cimetière : énormément de fleurs et d'objets en plastique sont déposés dans les deux bacs de compostage. Il conviendra de faire un tri du contenu de ce bac et d'apporter tout le plastique à la déchèterie.

Le conseil municipal décide de remplacer les deux bacs de compostage par quatre poubelles.

### **03.08. Fontaine de la Place de la Mairie**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des attroupements sont constatés en soirée aux abords de la fontaine de la place centrale du village, principalement les samedis soirs. Si, pour le moment, ces réunions informelles se passent plutôt dans la bonne entente et sans déranger le

voisinage, elles risquent tout de même de s'intensifier et de générer des nuisances sonores et des déchets laissés sur place, et ce malgré la poubelle qui se trouve à côté.

### **03.09. Décisions du maire par délégation**

NEANT	/	/	/	/
-------	---	---	---	---

### **03.10. Récapitulatif de travaux**

Monsieur le maire informe le conseil municipal des dossiers qui ont été instruits en urbanisme depuis la dernière réunion du C.M. :

Type et N° de dossier	Date de la décision	Avis du maire	Pétitionnaire	Adresse	Nature des travaux
DP 06752123R0008	24/05/2023	Favorable	BILLICH Théophile	51 Rue Meyer	Réfection de la couverture à l'identique, aménagement des combles, et création de 7 fenêtres de toit...
PD 06752123R0002	24/05/2023	Favorable	KAUTZMANN Audrey	51 Rue Meyer	Démolition partielle de la grange

### **03.11. Compte-rendu du travail en commissions**

**Commission 1 :** RAS

**Commission 2 :** Contrôle de sécurité et nettoyage des installations de l'aire de rencontre multigénérationnelle – Vente des chemins entre Rue Hohl et Rue Meyer en cours – Cession d'une parcelle forestière à la commune (section F parcelle 28) – Mise en place de l'hôtel à insectes du CIE le 17 juin – Le chemin du cimetière est à entretenir.

**Commission 3 :** Fleurissement effectué – Assemblée générale du SDEA

**Commission 4 :** Réunion le 12 juillet

**Commission 5 :** Le projet de crèche avance – La chasse au trésor du CIE aura lieu le 24 juin – L'atelier peinture du CIE trouve un succès mitigé – Réunion pour l'avenir du mobilier de l'école le 11 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 22 heures et 01 minutes.

Weinbourg, le 07 juin 2023

Le maire,  
Yves RUDIO

Le secrétaire de séance,  
Olivia KLEIN-HUMANN



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Klein-Humann", written over a horizontal line.